



**ACADÉMIE
DE DIJON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PREPARER SON RENDEZ-VOUS DE CARRIERE

Le 8 octobre 2025

Camille FRANK camille.frank@ac-dijon.fr

Florence GIRY florence.giry@ac-dijon.fr



**ACADÉMIE
DE DIJON**

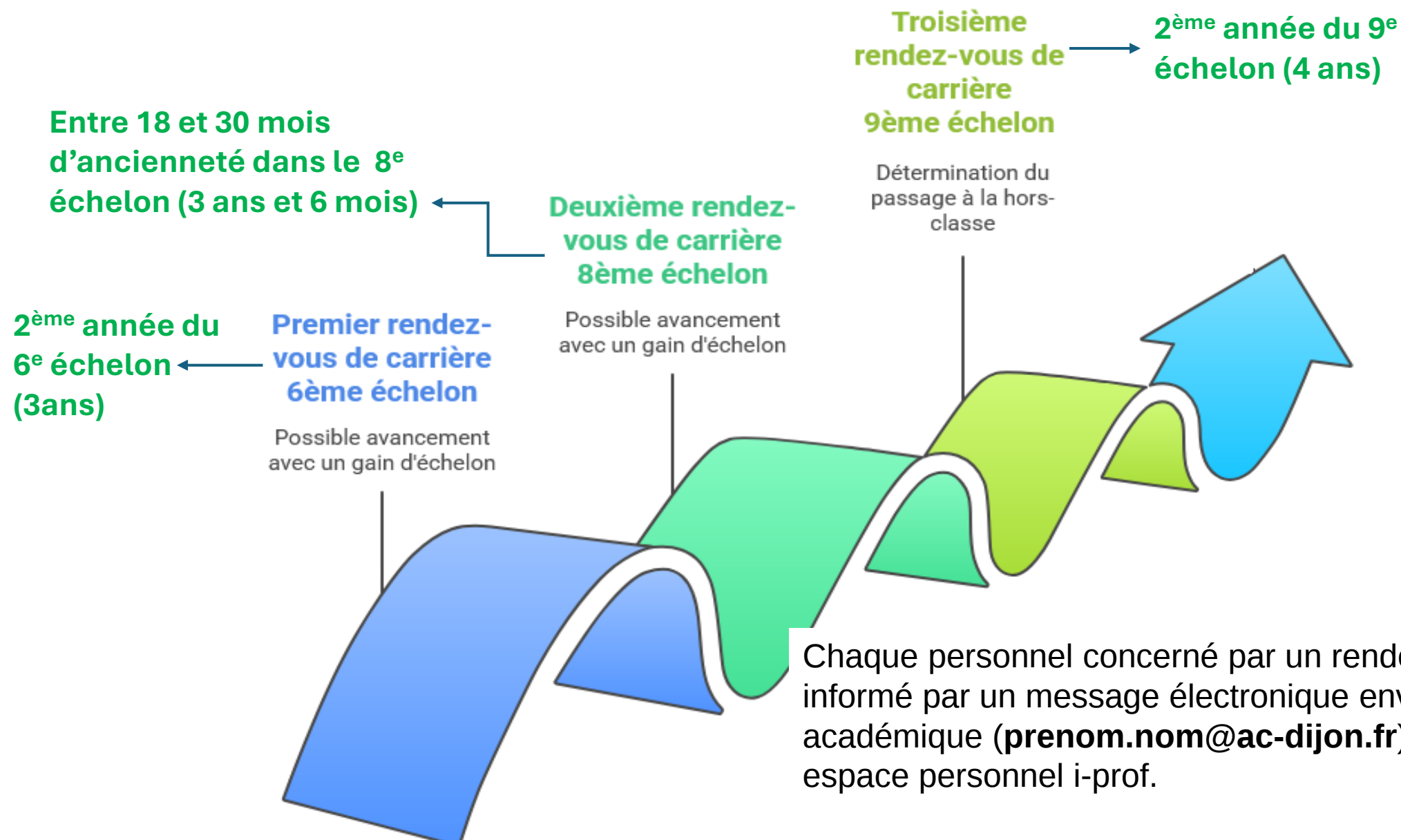
*Liberté
Égalité
Fraternité*

LE RENDEZ-VOUS DE CARRIÈRE: MISE EN PERSPECTIVE

Le PPCR: Parcours Professionnel, Carrière et Rémunération

- Mis en place à partir de 2017
- Fin de l'évaluation reposant sur des notes, évaluation par compétences pour une meilleure prise en compte de la valeur professionnelle
- Une revalorisation:
 - accès pour tous à la hors-classe
 - Introduction de nouveaux grades et échelons: ex: la classe exceptionnelle

Les rendez-vous de carrière





**ACADÉMIE
DE DIJON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LE DÉROULÉ DU RENDEZ-VOUS DE CARRIÈRE

En amont:

- Réception d'une notification SIRHEN en juin
- Réception d'une notification SIRHEN au plus tard 15 jours avant la visite
- Réception d'un courrier de l'inspection informant de la date, de l'heure de la visite en classe, et des horaires choisis pour l'entretien

Le jour de la visite

- Observation en classe, le CE peut décider d'assister à la leçon
- Un entretien d'une heure à une heure trente avec l'inspecteur

Après la visite

- Entretien avec le CE (parfois avant)
- Consultation en octobre après une notification des appréciations littérales
- Possibilité de faire des observations dans un délai de 15 jours
- Possibilité de contester l'avis de madame la Rectrice

Objectifs du PPCR

- Faire un bilan de la carrière, avoir un regard rétrospectif et réflexif
 - Dégager les compétences que l'on a pu construire
 - Occasion d'évoquer des difficultés, et donc permettre la mise en place d'un accompagnement
 - Se projeter dans la suite de sa carrière
-
- L'inspecteur et le CE d'établissement évaluent la valeur professionnelle

La visite

L'observation en classe est suivie d'un entretien dans lequel l'inspection évoquera avec vous:

- Votre formation, votre carrière
 - Votre implication dans l'établissement
 - Un retour sur la leçon en lien avec le référentiel des compétences
 - Vos pratiques pédagogiques en général
 - Vos perspectives et envies professionnelles
-
- **Rappel: dans un rendez-vous de carrière, la leçon n'est pas centrale.**



**ACADÉMIE
DE DIJON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'ÉVALUATION DE LA VALEUR PROFESSIONNELLE

Les descripteurs s'appuient sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (arrêté du 1^{er} juillet 2013 – bo n° 30 du 25-07-2013)

Niveau d'expertise	AC	S	TS	Exc
Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique				
Utiliser un langage clair et adapté et intégrer dans son activité la maîtrise de la langue écrite et orale par les élèves				
Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves				
Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves				
Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves				
Coopérer au sein d'une équipe				
Contribuer à l'action de la communauté éducative et coopérer avec les parents d'élèves et les partenaires de l'école/l'établissement				
Installer et maintenir un climat propice aux apprentissages				
Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques				
Accompagner les élèves dans leur parcours de formation				
S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel				

À compléter par l'inspecteur

À compléter par le chef d'établissement

À compléter par l'inspecteur et le chef d'établissement

Les focus de professionnalisation (d'après Didier Michel, IGESR)

Focus 1: à consolider



Ce focus de professionnalisation constate les carences dans la capacité à s'appropriier les contextes, et les outils à disposition pour exécuter les tâches.

Focus 2: Satisfaisant



Ce focus de professionnalisation constate la capacité à exécuter les tâches demandées, à maîtriser les techniques, les démarches, et traiter ce qui est demandé.

Focus 3: Très satisfaisant



Ce focus de professionnalisation mesure la capacité à non seulement « faire », mais aussi « bien faire », donc à produire un travail de qualité, argumenté, justifié et pertinent.

Focus 4: Excellent



Ce focus de professionnalisation mesure la capacité à dépasser la stricte exécution pour 'revenir sur e travail fait » afin de prendre de la distance, d'être force de proposition et d'analyse, de suggestion, de conseil.

Compétence	A consolider	Satisfaisant	Très satisfaisant	Excellent
Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves	L'évaluation est un contrôle des acquis (évaluation sanction). La prise d'information est faible et les retours qui en sont faits (appréciations écrites, commentaires oraux) sont insuffisants. Ils n'aident pas l'élève à se situer et à progresser.	Les évaluations sont régulières et variées, toutefois elles restent des mesures de performance ponctuelle. Les retours sont collectifs et de type "correction"(énoncé du "juste"). Des remédiations collectives sont néanmoins pratiquées. Les écarts entre erreur et attendu ne sont pas approfondis individuellement.	Le professeur sait faire de l'évaluation un instrument de régulation personnalisé. L'élève sous le contrôle du maître est impliqué dans une démarche individualisée de réflexion sur les causes de l'erreur, par exemple, un conseil qui renvoie à un déjà vu.	Le professeur associe l'élève à une approche analytique individuelle, raisonnée, maîtrisée de l'évaluation (auto-évaluation avec validation des pairs et/ou du professeur). Dans le processus d'apprentissage, l'évaluation n'est pas un aboutissement mais une étape. Le professeur sait restituer les raisons de ses choix et des effets obtenus sur ses élèves. A tout instant, l'élève est en capacité de se situer et de progresser.



**ACADÉMIE
DE DIJON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

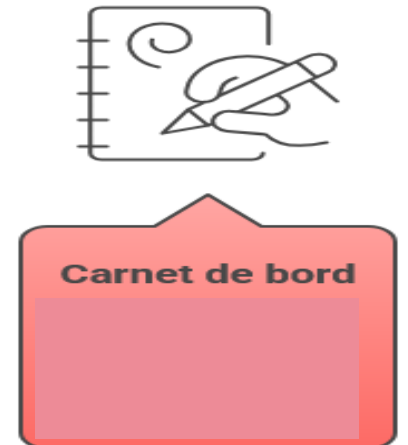
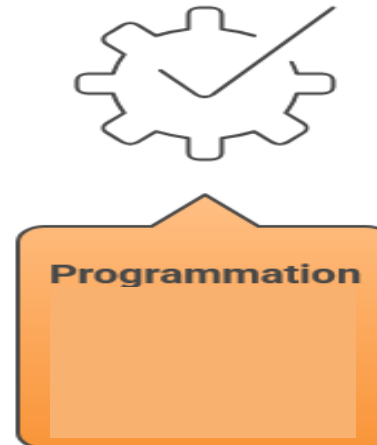
COMMENT PRÉPARER AU MIEUX SON RENDEZ-VOUS DE CARRIÈRE?

Préparer son rendez-vous :

- **Possibilité** de renseigner directement son document PPRC

<https://www.education.gouv.fr/rendez-vous-de-carriere-mode-d-emploi-41627>

- **Possibilité** de fournir des documents (support papier ou numérique)



Quels documents puis-je produire?

Ceux que l'on peut envoyer par mail jusqu'à 48h avant la visite:

- La fiche séquence dans laquelle s'intègre la leçon observée
- La fiche de préparation de la leçon observée
- Une programmation/progression, le cahier de texte numérique

Ceux que l'on transmet le jour de la visite

- Des cahiers d'élèves sur les différents niveaux enseignés
- Des évaluations, des corrections, des évaluations corrigées
- Des fiches méthodologiques
- Des fiches d'activité
- Des projets...

Points de vigilance:

- Ne pas noyer l'inspecteur sous un monceau de documents
- Constituer un petit dossier est une bonne idée, mais il faut l'ordonner
- Encore mieux, pensez à préciser les intentions brièvement dans chaque partie du dossier pour illustrer les compétences évaluées
- Vous avez le droit d'argumenter vos choix et d'entrer dans la controverse professionnelle lors de l'entretien
- Ne pas hésiter à faire part de ses doutes, de ses difficultés

Des questions?

**Au plaisir de vous rencontrer
prochainement**